
Montant mensuel de l'IRD

montant mensuel brut de l'IRD (jusqu'au 1er mars 2008)

	chef d'étab	adjoint	chef sans adjoint
tout type etab catégorie 1, 2 et 3	91,71 €	45,86 €	137,57 €
Lycée 4ème catgorie	94,31 €	47,16 €	141,47 €
lycée 4ème catégorie exceptionnelle	170,20 €	85,10 €	255,30 €

montant du rappel qui doit être sur le bulletin de salaire de février
(brut)

	brut	net
tout type etab catégorie 1, 2 et 3	550,32 €	474,87 €
Lycée 4ème catgorie	565,92 €	488,33 €
lycée 4ème catégorie exceptionnelle	1 021,20 €	881,20 €